

Chère cliente, cher client,

Parce que votre sécurité et celle de nos employés est très importante à nos yeux, les 300 hôteliers Contact Hôtels s'engagent et signent cette Charte. Chaque hôtelier s'engage, selon les spécificités de son établissement, à vous garantir des mesures compensatoires. Cette Charte est susceptible d'évoluer en fonction des préconisations et obligations légales imposées par le Gouvernement.



1 Renforcer l'hygiène de nos établissements

Engagement



- ✦ Nous avons renforcé le nettoyage, l'aération et la désinfection dans les chambres, la réception, les parties communes...
- ✦ Nous respectons, dans la mesure du possible, un délai d'inoccupation de 24 heures entre deux occupations (si l'hôtel en a la possibilité).
- ✦ Nous mettons en application et respectons les obligations et directives imposées par le Gouvernement en matière de protocole sanitaire.

2 Vous protéger pendant vos séjours

Engagement



- ✦ Nous mettons à votre disposition des produits désinfectants dans les parties communes (gel hydro, lingettes...).
- ✦ Dans les zones d'attente, nous mettons en place des affichages et marquages au sol pour maintenir des distances de sécurité entre les clients.
- ✦ À la réception, nous mettons un dispositif permettant de maintenir une distance de sécurité (plexiglas ou hygiaphone...).

3 Réorganiser nos solutions de restauration

Engagement



- ✦ Nous vous proposons nos petits-déjeuners et tout autre repas en chambre ou à emporter et éventuellement en salle, sous réserve de l'évolution des obligations réglementaires imposées par le Gouvernement

4 Protéger nos employés

Engagement



- ✦ Nos employés disposent des équipements de protection individuelle et des produits de nettoyage spécifiquement adaptés pour la désinfection du COVID-19.
- ✦ Nous avons formé nos équipes à l'utilisation des produits et des procédures d'hygiène renforcées.
- ✦ Pour limiter l'accès en chambre, et en cas de longs séjours, nous ne procéderons pas à "la recouche" (faire le lit, plier ou changer les serviettes...). Nous mettons à votre disposition du linge et des produits d'accueil sur demande.

5 Limiter la propagation du virus

Engagement



- ✦ Un référent COVID-19 a été nommé, dans chaque établissement, afin de garantir la mise en œuvre des bonnes pratiques et des procédures d'hygiène.
- ✦ Nous respectons les gestes barrière et nous vous les imposons à vous mais aussi à nos employés et nos prestataires.
- ✦ Nous réduisons le risque de contamination en favorisant les paiements par carte bancaire, en retirant tous les éléments non nécessaires en chambre et à la réception.
- ✦ Nous appliquons les recommandations en vigueur en cas de suspicion de contagion au Covid-19.
- ✦ Nous isolons et orientons vers un médecin, tout employé ayant de la fièvre et/ou autres symptômes du Covid-19.

Notre référent Covid-19: Julien MÉRIS

Date et signature de la charte: 02.10.2020



+300 hôtels en France

www.contact-hotel.com